

## Chronique de documentation

J. H.

Volume 41, numéro 4, 1974

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1103803ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1103803ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

HEC Montréal

ISSN

0004-6027 (imprimé)

2817-3465 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

H., J. (1974). Compte rendu de [Chronique de documentation]. *Assurances*, 41(4), 341–347. <https://doi.org/10.7202/1103803ar>

# Chronique de documentation

*par*

J. H.

## **Bibliographie des ouvrages publiés avec le concours du Conseil Canadien de Recherches sur les Humanités et du Conseil des Arts du Canada : 1947-1971**

On a tendance à mettre en doute la valeur de l'œuvre accomplie par le Conseil des Arts du Canada. Quand on pense ainsi, c'est sans doute qu'on juge par certaines subventions difficilement explicables. Pour se rendre compte du travail accompli, il est intéressant de prendre connaissance d'une brochure publiée par les soins du professeur Maurice Lebel, où sont mentionnés les œuvres et les auteurs qui ont bénéficié de l'aide réunie du Conseil canadien de recherches sur les humanités et du Conseil des Arts du Canada de 1947 à 1971. Quand on le fait, on est étonné de la variété des travaux qui, sans ces deux organismes, n'auraient pas vu le jour, tant le nombre des lecteurs est limité dans des domaines comme celui-là. Voici à ce propos comment s'exprime l'auteur de la bibliographie, Monsieur Maurice Lebel:

341

« Le lecteur trouvera dans ces pages la bibliographie des livres parus en librairie de 1947 à 1971 inclusivement, soit pendant un quart de siècle, avec le concours du Conseil canadien de recherches sur les humanités, grâce aux subventions annuelles accordées pendant nombre d'années par les universités canadiennes, grâce aussi à la générosité de la Fondation Rockefeller de New York, puis de la Fondation Carnegie de New York de 1943 à 1957 et à l'apport grandissant du Conseil des Arts du Canada de 1957 à nos jours. Sans les contributions volontaires de nos universités, sans l'appui de la Fondation Rockefeller et de la Fondation Carnegie pendant une quinzaine d'années et la vigoureuse politique culturelle du Conseil des Arts du Canada, le Conseil canadien de recherches sur les humanités n'aurait jamais pu exister et se développer, intensifier son activité, stimuler associations, auteurs, revues et sociétés, entreprendre et mener à bien de vastes enquêtes nationales.

qui ont donné naissance à des apports constructifs et dynamiques. Il n'aurait pas été non plus en mesure de publier autant d'ouvrages d'érudition du domaine des humanités anciennes et modernes. Aussi le Conseil canadien de recherches sur les humanités est-il infiniment reconnaissant aux universités du pays, aux deux grandes Fondations américaines et au Conseil des Arts du Canada tout ensemble pour leur sympathie, leur collaboration et leur précieux encouragement. Tous ces organismes ont joué un rôle important, voire décisif, dans le progrès des humanités au Canada. »

342

**Travaux et communications à l'Académie des sciences morales et politiques.** Montréal.

Sous la direction de l'excellent helléniste qu'est Monsieur Maurice Lebel, l'Académie des sciences morales et politiques vient de publier les communications de ses membres, en un fort volume de deux cent soixante-dix-huit pages, aux Éditions Paulines de Sherbrooke. On y trouvera des noms très connus, qui vont de Marc-Adélarde Tremblay à François-Albert Angers, en passant par le père Arès, Victor Barbeau et les excellents géographes que sont Pierre Dagenais, Benoît Brouillette et Henri Dorion. C'est avec plaisir que nous signalons ici les travaux des membres de l'Académie et, en particulier, les études de Monsieur Maurice Lebel sur l'hellénisme de Guillaume Budé, de Monsieur Barbeau sur la bourgeoisie et ses faiblesses et de Monsieur Henri Dorion sur la musique et la géographie.

On trouve dans ce livre, qui est le premier d'une longue série sans doute, une variété de sujets correspondant à l'orientation des auteurs. On y constate aussi le goût de la qualité qui a prévalu dans l'esprit, sinon de son fondateur, tout au moins de celui qui a été au point de départ de l'Académie nouvelle. Nous nous réjouissons personnellement de voir qu'il y ait là une nouvelle collaboration de deux groupes, trop souvent opposés: le milieu intellectuel de Québec et celui de Montréal.

**Sinistres et prévention.** Munich Reinsurance Company, Munich, Allemagne.

Sous le titre de « Sinistres et Prévention », le groupe de Munich fait paraître en allemand, en français et en espagnol des études de sinistres importants, dans une centrale nucléaire, dans des centrales électriques, au sol ou souterraines, et dans des usines génératrices de courant. Luxueusement présentée et illustrée par de nombreuses photos en couleur, la brochure apporte des détails intéressants sur de grands sinistres, leur cause et la manière dont on aurait pu les éviter. Il y a là un excellent document à consulter pour des incendies dus à des fuites d'huile en particulier.

343

Cette brochure est tout à fait dans l'esprit de ceux qui, cherchant la cause, s'efforcent d'y pallier.

**The significance of environmental pollution for Insurance Industry,** Munich Reinsurance Company, Munich, Allemagne.

Environnement, pollution sont des mots à la mode, ces temps-ci. Ils évoquent des choses graves auxquelles on ne saurait accorder trop d'attention. Tout l'avenir du genre humain gravite autour de ce milieu dans lequel nous vivons. Or, par la faute de beaucoup d'entre-nous, il se gâte d'année en année. Les assureurs s'en préoccupent et ils s'efforcent de mettre les gens devant des faits dangereux, nocifs, qu'il serait possible de corriger ou d'atténuer avant qu'il ne soit trop tard. Le groupe Munich met à la disposition du public une brochure intitulée « *The Significance of Environmental Pollution for the Insurance Industry* ». Fort bien conçue et présentée, la brochure tente de mettre ses lecteurs devant les faits et leurs conséquences. Nous en conseillons la lecture à ceux qu'in-

quiète l'avenir du milieu physique dans une société trop souvent indifférente.

L'auteur ne se contente pas de constater les faits, il en étudie la portée au point de vue de l'assureur et les problèmes que pose l'assurance du risque de pollution. Nous suggérons la lecture de cette brochure, en particulier, aux assureurs que préoccupent les problèmes de l'heure et les solutions. Après les avoir exposés, l'auteur se dit: quelle attitude l'assureur doit-il prendre? C'est à ce moment-là que nous retrouvons notre propos ordinaire: les problèmes de la vie en commun vue sous l'angle de l'assurance.

344

**Managua, a study of the 1972 earthquake**, publication de Munich Reinsurance Co. Munich, Allemagne.

Le 23 décembre 1972, à Managua, Nicaragua, il y eut un tremblement de terre de force 6.2, à l'échelle Richter; ce qui est un séisme d'une violence relativement faible. Et cependant, des dommages considérables ont été causés dans la ville. D'abord parce que l'épicentre se trouvait à quelque quarante kilomètres du centre-ville, puis, à cause de la relative mobilité du sol sur lequel celle-ci est bâtie. A cause aussi de l'orientation des immeubles, laquelle semblent être un facteur de résistance ou de faiblesse à la force du séisme. Autre élément, la construction: le béton n'étant pas nécessairement le matériau le plus résistant.

La brochure étudie méthodiquement les sols, la condition des immeubles et les dommages causés; dommages que les journaux ont évalué à un milliard de dollars: chiffre sans doute exagéré, mais qui donne une idée de l'importance considérable des dégâts causés par un séisme relativement peu violent.

Ceux qu'intéresse l'assurance des tremblements de terre

liront avec intérêt cette excellente étude et, en particulier, le chapitre intitulé « *Lessons from the Managua Quake* ».

**Figaro, 15 septembre : l'accablant dossier du C.E.S. ou de l'École-Pailleron à Paris.**

On sait ce dont il s'agit, une école à Paris brûle et, en vingt minutes, s'effondre sur les enfants qui s'y trouvent. L'enquête est terrible pour les responsables. Elle confirme des négligences, des imprudences et des ignorances coupables. Devant la nature très combustible des matériaux et l'absence de coupe-feu, on est ahuri. Il aurait été si facile d'avoir des extincteurs automatiques qui auraient arrêté le feu dès le début, même mis par un élève qui, s'il a commis un crime, n'en a compris la portée qu'après coup. Quelle horreur qu'un enfant mette le feu à son école pour se faire valoir alors que, faible, il veut se convaincre et convaincre les autres qu'il est un dur. Mais comme est grande la responsabilité de l'État, qui laisse construire de pareilles boîtes à feu ! Et comme est lamentable l'initiative de l'architecte et de l'entrepreneur qui, tous deux, pour aller vite, pour construire à bon marché, imaginent de pareilles trappes.

345

L'exemple est d'ailleurs, mais il pourrait servir pour illustrer ce qu'il ne faut pas faire chez nous. Certaines formules de construction sont expéditives, ingénieuses, moins coûteuses, mais on devrait les écarter à cause du danger qu'elles présentent pour les occupants ou, tout au moins, en atténuer le danger avec des extincteurs automatiques. J. H.

**Applications de la Statistique aux Assurances Accidents & Dommages**, par Pierre Depoid, aux Éditions Berger-Levrault, Paris 1967.

« Que de fois ai-je vu des assureurs Accidents & Dommages appliquer la loi des grands nombres au nombre un, »

déclare André Burlot dans la préface de la première édition de ce livre consacré aux méthodes statistiques utilisées en assurance générale. La statistique se révèle un outil à la fois puissant et dangereux. À preuve ce statisticien qui, sachant qu'une rivière était profonde de deux pieds en moyenne, décida de la traverser à gué et s'y noya. Il faut lire un ouvrage américain publié il y a plusieurs années et intitulé « How to lie with statistics » pour saisir la délicatesse que requiert la manipulation des chiffres et des formules.

346

Pierre Depoid a divisé son ouvrage en cinq parties traitant des assurances de personnes, de l'assurance contre les accidents du travail, des assurances de responsabilité civile, des assurances de choses et enfin de l'utilisation des statistiques dans les sociétés d'assurance. Chaque partie sert de cadre à une étude détaillée des diverses garanties du point de vue théorique et pratique. Les formules de calcul théorique des primes assurent une jouissance aux amateurs alors que les exemples illustratifs basés sur des statistiques réelles éclaireront suffisamment le praticien pour qui l'intégrale de moins l'infini à  $x$  d'une courbe exponentielle n'éveille aucune passion cachée. Ce livre possède donc le grand avantage de pouvoir intéresser à la fois deux types de personnes bien différents que l'on retrouve dans les sociétés d'assurance.

Le technicien y retrouvera, en plus du développement théorique des formules, les résultats des études statistiques connues dans tous les domaines touchés par l'auteur. Ne fût-ce qu'à ce seul égard, la publication de ce livre était essentielle. Mais l'auteur ajoute en plus une bibliographie par sujet qui fera les délices du chercheur.

Par ailleurs, le praticien bénéficiera de sa lecture par une compréhension plus profonde des mécanismes mathématiques qui entrent en mouvement dans la détermination de la

rentabilité des différentes lignes d'assurance. Car l'auteur, sans donner dans la facilité, sait mettre à la portée du non-technicien les connaissances suffisantes pour replacer dans une perspective juste l'importance relative des différents éléments qui composent la prime, donc le profit.

Enfin, la dernière partie, qui ne compte que vingt-cinq pages, intéressera au plus haut point les administrateurs de sociétés d'assurance: il s'agit en fait d'un résumé concis et précis des méthodes de gestion qui permettent à la direction d'avoir en main les éléments nécessaires à la surveillance du fonctionnement technique et commercial de l'entreprise.